



COMMUNIQUÉ

Les UD du Val-de-Marne reçues par Jean-Luc Laurent, député-maire du Kremlin-Bicêtre, au sujet de l'accord du 11 janvier 2013

Dans le cadre de la mobilisation contre l'Accord du 11 janvier dit de «sécurisation de l'emploi», l'intersyndicale 94 CGT, FO, Solidaires, FSU a sollicité des rencontres avec les parlementaires de la majorité gouvernementale pour débattre des dangers de cet accord. Jean-Luc Laurent, député-maire (MRC) du Kremlin-Bicêtre a reçu vendredi 29 mars une délégation composée de représentants de la CGT, de FO, du SAF (Syndicat des Avocats de France).

La délégation retient plusieurs points de cet entretien :

- Le député-maire a été pris en défaut sur la maîtrise de l'accord qu'il ne connaissait pas de façon précise. Les arguments étayés par la délégation sur le contenu de l'accord l'ont donc déstabilisé, ne pouvant indiquer une réelle contrepartie pour les salariés dans cet accord.
- M. Laurent a bien noté que les organisations représentées considèrent l'ANI comme une ligne rouge, contraire aux conclusions de la Conférence sociale de l'été où les objectifs fixés proposaient plus de sécurité et de droits aux salariés en sortant d'une simple politique de gestion des plans sociaux. La délégation a répété que cet accord sanctuarise la flexibilité et la toute puissance patronale.
- M. Laurent a reconnu qu'il voterait ce texte avec des réserves, en lui apportant un "soutien critique". La délégation lui a signifié que la subtilité de cette position lui échappait.

L'intersyndicale reconnaît à M. Laurent l'écoute de la délégation, contrairement à de nombreux autres élus qui n'ont même pas daigné répondre. Seuls MM Cathala, député-maire, et Favier, sénateur, ont écrit un courrier aux organisations syndicales.

L'intersyndicale s'engage à contrôler les parlementaires du département pour exiger qu'ils rejettent ce texte lors du vote au Parlement.

Par ailleurs, dans la suite de la journée du 5 mars refusant la transposition de l'accord et en renforcement de la manifestation parisienne du 9 avril à partir de 13h, de Montparnasse à l'Assemblée Nationale l'abandon de ce projet de loi, l'intersyndicale du 94 organise un rassemblement devant la mairie de Créteil de 10h à midi pour interpeller le député Cathala qui s'illustre par une défense sans faille des accords nuisibles.